



EUSKAL HERRIKO
LABORANTZA GANBARA

Fiche technique : engraissement et finition des veaux Pirenaika

➤ Bien comprendre le classement des veaux

Les carcasses de veaux sont classées par catégories de couleur, d'état d'engraissement et de conformation, au plus tard une heure après le début de la saignée.

• La couleur :

CATÉGORIE	APPELLATION
0	Blanc
1	Rosé très clair
2	Rosé clair
3	Rosé
4	Rouge

• L'état d'engraissement :

CATÉGORIE	APPELLATION
1	Maigre
2	Peu couvert
3	Couvert
4	Gras
5	Très gras

• La conformation :

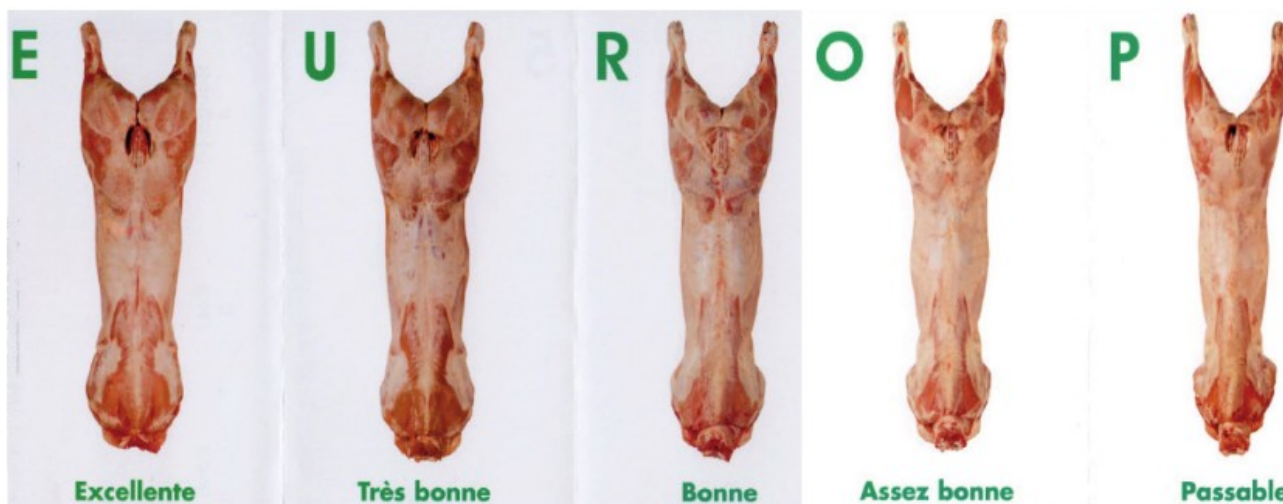


Illustration FranceAgriMer

Afin d'intégrer le cahier des charges de la filière Pirenaika, la carcasse de veau doit avoir une note de gras minimum de 2. Pour la couleur, pas de seuils à respecter (habituellement la couleur est comprise entre 2 et 4 en Pirenaika). Enfin pour la conformation, pas d'obligation, la conformation majoritaire étant R.

Dans l'optique d'homogénéiser les pratiques et d'améliorer la qualité des produits de la filière Pirenaika, voici quelques préconisations sur l'élevage et la finition des veaux.

Euskal Herriko
Laborantza Ganbara
64220 Ainiza-Monjolose
helene@ehlgai.org
05 59 37 18 82

Conduite du veau et alimentation



EUSKAL HERRIKO
LABORANTZA GANBARA

➤ Naissance des veaux

Selon leur période de naissance, les veaux restent avec leurs mères à l'extérieur ou en bâtiment, pendant les premiers mois de vie des animaux. Dans les premières semaines, le veau aura accès à la pâture ou au fourrage, mais n'en consommera pas ou très peu, le lait représentant la majorité des apports nutritifs de ce dernier. Notons que le lait contient à lui seul l'ensemble des éléments nécessaires au veau dans ses premières semaines de vie (vitamines, minéraux etc.)

➤ L'alimentation des vaches en lactation

C'est pour cela **qu'il faut s'assurer de couvrir les besoins alimentaires des mères** en période de lactation, pour garantir la qualité, la quantité du lait et le maintien de l'état de santé des animaux. Les premiers mois de vie de l'animal sont **déterminants** pour la capacité de développement de l'animal, si ce dernier ne reçoit pas une quantité et qualité suffisante en lait, il sera pénalisé dans sa croissance.

Or, un retard de croissance n'est pas acceptable au vu de la courte durée de vie du veau. Une surveillance régulière de l'état sanitaire des mamelles permet d'éliminer un grand nombre de parasites également. Le curage, le paillage et la désinfection des bâtiments des vaches et des veaux de manière régulière permet de prévenir l'arrivée de maladies et d'assurer l'appétit du veau.

➤ Alimentation des veaux

Entre le 2^{ème} et le 3^{ème} mois de vie, le veau commence à goûter à l'aliment et aux fourrages, tout d'abord par mimétisme ou par curiosité, puis va en consommer de plus en plus jusqu'à la fin de la période de finition.

Petit à petit, en grandissant, l'animal diversifiera son alimentation avec l'accès à une eau propre et des fourrages. Dans les premières semaines, on pourra s'assurer d'apporter peu et de renouveler régulièrement l'aliment et les fourrages pour en maintenir l'appétence et éviter le gaspillage.

On l'a vu, pour la filière la couleur des carcasses n'est pas une priorité. Cependant, pour limiter les écarts de couleur trop importants avec d'autres produits du marché et satisfaire une certaine clientèle qui pourrait y être sensible, on peut agir sur quelques leviers :

- d'origine alimentaire : limiter les fourrages ou aliments contenant de la luzerne, en apportant de la paille pendant la période d'engraissement
- issus de l'environnement : ce qu'on appelle les « fers parasites », l'ensemble des éléments métalliques de l'environnement du veau comme les barrières, auges et privilégier le bois ou le galva par exemple
- au niveau de l'activité physique du veau : moins le veau aura la possibilité de bouger, moins la viande sera colorée. En effet, lorsque le veau bouge intensément, il injecte dans ses muscles du sang qui apporte la coloration au produit fini.

De plus, notons qu'en limitant l'activité physique du veau, on favorise son engraissement.



Euskal Herriko
Laborantza Ganbara
64220 Ainiza-Monjolose
helene@ehlgbai.org
05 59 37 18 82

➤ Mise en place d'un atelier d'engraissement et de finition des veaux



EUSKAL HERRIKO
LABORANTZA GANBARA

A partir du 3^{ème} mois, on sépare veaux et mères au moins la journée, et la nuit selon les installations que l'on a à notre disposition. On peut aménager le couchage des animaux avec des vaches en stabulation ou étable entravée, et des veaux en box collectif avec accès à l'aliment, eau et fourrages.

Cela permettra :

- de limiter les activités et déplacements des veaux
- faire pâturer les vaches la journée
- de donner un accès permanent à de l'aliment pour les veaux



➤ Case à veau, curage et paillage

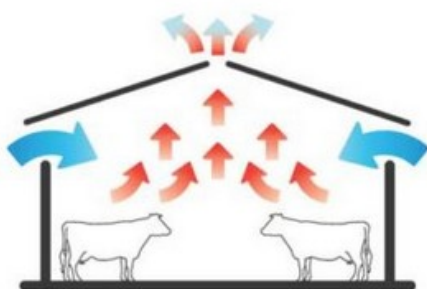
Les cases à veau doivent être suffisamment spacieuses pour que les veaux soient à l'aise, mais pas trop grandes pour éviter que les veaux s'agitent et fassent des efforts physiques. Le nombre d'abreuvoir et l'accès doivent permettre d'éviter la concurrence entre les animaux, il faut également être vigilant à ce que l'eau ne coule pas dans la litière.

Le fumier en forte concentration dégage de l'ammoniac. Lorsqu'il est couché, l'animal respire cette substance qui agit comme un coupe-faim. Afin de préserver son appétit, le paillage régulier du box et le curage après que la litière ait atteint 10cm de haut, permet d'éviter ces trop forts dégagements de gaz.

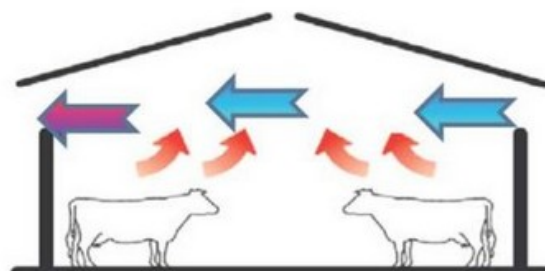
Enfin, pour le confort des veaux l'été, la tonte des veaux permet de limiter les mouches.

➤ Bâtiment d'élevage : les grands principes à respecter pour optimiser les conditions de vie des animaux :

- De l'air sans courant d'air (de l'air renouvelé, mais sans avoir de courant d'air, très mauvais pour les jeunes notamment) en utilisant l'effet vent et l'effet cheminé
- Penser à l'orientation du bâtiment en fonction des vents dominants
- Fermer 1,5 à 2 côtés
- Du volume, mais pas trop : 25 à 40m³/vache e
- De la lumière bien positionnée
- Suffisamment d'espace pour tous les animaux : 10m²/vache et t 1,5 à 3m²/veau en aire paillée intégrale
- Éviter la concurrence à l'auge et aux abreuvoirs en prévoyant assez d'espace



Effet cheminée



Effet vent

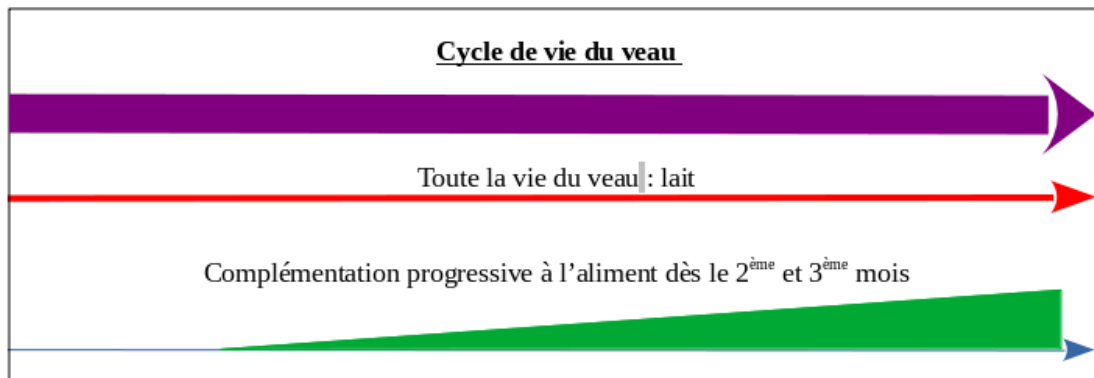
Euskal Herriko
Laborantza Ganbara
64220 Ainiza-Monjolose
helene@ehlgbai.org
05 59 37 18 82

➤ Quoi retenir ?

- Du lait de qualité et en quantité suffisante
- Accès au fourrage et aliment rapidement



EUSKAL HERRIKO
LABORANTZA GANBARA



- De l'eau propre et accessible, privilégier l'eau du réseau/forage traité, l'état sanitaire de l'eau de source pouvant varier en fonction des précipitations (risque sanitaires causant retard de croissance etc.)
- Renouvellement et apports réguliers des fourrages et aliments pour en maintenir l'appétence
- Limiter l'apport en fer dans l'alimentation : privilégier les aliments dans lesquels la luzerne est absente ou non majoritaire et donner l'accès à de la paille plutôt que au foin
- Limiter les activités physiques du veau : permettre un engraissement plus rapide et éviter la coloration de la viande
- À partir du 3^{ème} mois, pour la période d'engraissement et de finition, dédié un espace spécifique dans lequel le veau pourra loger en dehors des buvées.
- Pailler régulièrement et curer quand l'épaisseur atteint 10cm pour éviter les dégagements d'ammoniaque qui font effet coupe-faim au veau.
- Loger les animaux dans un bâtiment respectant les préconisations en termes de bien-être animal, afin d'optimiser les performances de production

Conclusion

L'ensemble des éléments qui sont exposés représentent des axes de travail et d'amélioration des pratiques, pour tendre vers une homogénéisation/convergence des méthodes et d'améliorer la qualité des produits proposés

Ainsi, cela permettra à la filière de proposer à ses clients un produit **homogène/régulier et qualitatif** pour le client.

Enfin, pour conclure, quelques clés qui permettent à un atelier d'engraissement d'être rentable :

- Un veau qui part jeune (5 à 6 mois)
- De bonnes conditions de croissance
- Un environnement adapté– pas de stress
- Une gestion sanitaire maîtrisée



Euskal Herriko
Laborantza Ganbara
64220 Ainiza-Monjolose
helene@ehlgbai.org
05 59 37 18 82